



CERTIFICAT DE RENOUELEMENT

Le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) certifie que les indications figurant dans le présent certificat sont conformes aux inscriptions portées au registre international tenu en vertu de l'Arrangement et du Protocole de Madrid.

Judith ZAHRA
Division des opérations
Service d'enregistrement international des marques
Secteur des marques, des dessins et modèles
industriels et des indications géographiques

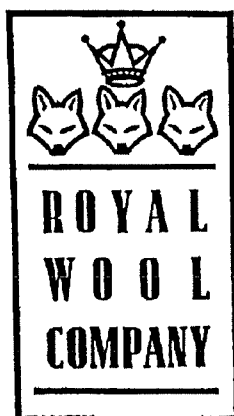
Genève, le 29 avril 2010

551 939

Date d'enregistrement: 14 avril 1990
Date du renouvellement: 14 avril 2010
Date d'échéance: 14 avril 2020

COSE DI LANA S.P.A.
Via Div. Garibaldi, 21 -
Z.I. Santa Fiora
I-52037 SANSEPOLCRO (AR) ,
(Italie).

Nom et adresse du mandataire: Uff. Tecnico Ing. A. Mannucci,
Via della Scala, 4, I-50123 FIRENZE (Italie).



Classification des éléments figuratifs:
3.1; 24.9; 26.4; 26.11; 27.5.

Liste des produits et services:

25 Articles d'habillement, y compris les bottes, les chaussures et les pantoufles; imperméables, ceintures.

Enregistrement de base: Italie, 14.04.1990, 526 377.

Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris:
Italie, 19.12.1989, 10 698 C/89.

Désignations selon l'Arrangement de Madrid: Algérie.

Désignations selon le Protocole de Madrid: Ouzbékistan.

Désignations selon le Protocole de Madrid en vertu de l'article 9sexies: Allemagne, Autriche, Bélarus, Benelux, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chine, Croatie, Cuba, Espagne, Fédération de Russie, France, Hongrie, Liechtenstein, Maroc, Monaco, Mongolie, Portugal, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Ukraine, Viet Nam.

Refus total: Chine.

Refus partiel: France.